

FAVARS. Le plan local d'urbanisme (PLU) touche à sa fin. Dès aujourd'hui (17 juillet 2015), avec le dépôt en Préfecture, il est opérationnel.

Le PLU, de quoi s'agit-il ? Il s'agit, tout simplement, d'un outil utile pour la gestion quotidienne de notre territoire. Il est un investissement pour l'avenir. Il organise notre territoire en différentes zones :

Zones urbanisables

Zones protégées (naturelles et captages)

Zones économiques

Zones agricoles

Ce qu'il faut craindre pour notre commune n'est pas la désertification mais, bien au contraire, une surpopulation difficile à gérer. En effet la situation géographique de ce que l'on appelle " le plateau " est idéale. Si nous ne voulons pas que notre commune devienne une cité dortoir nous avons donc le devoir de nous protéger de certains projets de promoteurs et sans les rejeter nous devons rester très attentifs. Le PLU est élaboré dans un cadre préalablement défini par l'Etat qui, entre autre, privilégie les surfaces agricoles.

Ce document d'urbanisme (PLU) n'est pas figé dans le marbre. Il peut être modifié, partiellement ou en totalité, à tout moment.

Il faut, également, noter que très bientôt les communautés d'agglomération vont certainement prendre la compétence urbanisme au détriment des communes et nous n'aurons pas à regretter d'avoir élaboré notre PLU en amont. D'ailleurs, rapidement, nous allons semble-t-il entendre parler de PLU intercommunal.

Pour la réalisation de ce document quatre ans de travail ont été nécessaires. Des réunions nombreuses ont eu lieu avec les différents organismes d'état, le bureau d'études, les élus nouveaux et anciens, un représentant des artisans, un représentant des commerçants, un représentant des agriculteurs et un représentant de la population qui n'a pas d'élus au Conseil Municipal.

Les discussions se sont déroulées de façon démocratique, dans la plus grande transparence avec une concertation maximum de la population.

A noter que cet important document est consultable en mairie.